ETAMPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Date de convocation : 23 septembre 2026
Date d'affichage : 23 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 32
Votants : 35

Délibération n° VI-DEL-2026-105

Objet : Tarification des activités proposées par les structures de proximité

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 19 heures 00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Monsieur Gilles BAYART, Maire,

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Maire
M.	Guy	ALDEGUER	1er Adjoint au Maire
Mme	Virginie	TARTARIN	2ème Adjointe au Maire
M.	Bésart	BLAKAJ	3ème Adjoint au Maire
Mme	Géraldine	PATARD	4ème Adjointe au Maire
M.	Régis	DARRIBERE	5ème Adjoint au Maire
Mme	Morgane	BLOT	6ème Adjointe au Maire
M.	Thomas	GAURET	7ème Adjoint au Maire
Mme	Fatimata	BÂ	8ème Adjointe au Maire
M.	Rémy	THOUVENOT	9ème Adjoint au Maire
Mme	Séverine	PETITPIERRE	10ème Adjointe au Maire
M.	Jean-Jacques	GODARD	Conseiller municipal
Mme	Mathilde	DESAUTY	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mohamed	SAROUNI	Conseiller municipal
Mme	Paola	LENDORMY	Conseillère municipale
Mme	Marie-Aline	MULARD	Conseillère municipale
Mme	Patricia	BEAUPERE	Conseillère municipale
Mme	Ghania	IDRI	Conseillère municipale
M.	El Hadji Assane	SARR	Conseiller municipal
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Sylvie	VAN DER LINDEN	Conseillère municipale
Mme	Laura	HOURMAN	Conseillère municipale
M.	Clément	LORY	Conseiller municipal
Mme	Sandra	THOUVENOT	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Conseillère municipale
M.	Kévin	LE FOLL	Conseiller municipal
M.	Messaoud	HAMMOU	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Giovanni	CHAAFA	Conseiller municipal
Mme	Aïcha	AHRAOUI GAVINET	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Mme Isabelle MYTYCH représentée par M. Gilles BAYART, M. Bastien SORET représenté par M. Guy ALDEGUER, Mme Catherine RONSIN représentée par Mme Camille BINET-DEZERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Régis DARRIBERE

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20260929-VI-DEL-2026-105-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° VI-DEL-2022-050 relative à la fixation des tarifs des activités proposées par les structures de proximité de la Ville,

Vu l'avis de la commission Générale en date du 22 septembre 2026,

Considérant que la Ville d'Etampes propose, par l'intermédiaire de ses structures de proximité, des activités culturelles, sportives, éducatives et de loisirs à destination des habitants,

Considérant la nécessité d'actualiser la grille tarifaire applicable à ces activités,

Considérant qu'il convient de favoriser prioritairement l'accès des Etampois aux activités proposées,

Considérant qu'il convient de distinguer les conditions tarifaires applicables aux personnes résidant hors d'Etampes,

Considérant qu'il convient d'exclure de cette grille tarifaire les activités et animations financées dans le cadre du contrat de ville et du projet ACF CAF,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Modifie la délibération n° VI-DEL-2022-050 relative à la fixation des tarifs des activités proposées par les structures de proximité de la Ville,
- Approuve la grille tarifaire des activités proposées par les structures de proximité de la Ville,
- Fixe les tarifs des prestations conformément au tableau annexé à la présente délibération
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Gilles BAYART
Maire d'Etampes

VILLE D'ETAMPES 30 ESSONNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ...13.OCT.2026..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20260929-VI-DEL-2026-105-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

ANNEXE

Prestation	Ancien tarif	Tarif voté	Périodicité
Ateliers culturels, sportifs ou de loisirs	30 €	30 €	Annuelle
Atelier musical – Studio Sud&Sonne	2 €	2 €	Heure
CLAS (accompagnement scolaire)	6 € (annuel)	2 €	Trimestriel
Spectacle – tarif enfant moins de 18 ans	3 €	3 €	L'entrée
Spectacle – tarif adulte	5 €	5 €	L'entrée
Sortie Famille – moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit	La sortie
Sortie famille – 4 ans à 17 ans	5 €	5 €	La sortie
Sortie Famille	10 €	10 €	La sortie
Séjours	8 €	8 €	La journée
Stage sportif, culturel, éducatif	1 €	1 €	La journée
Tarif « extérieurs Etampes »	Majoration de 20 %	Majoration de 30 %	Majoration de facturation
A partir d'un deuxième atelier (pour la même personne)	N'existait pas	10 €	Annuelle
Sortie Famille – Champs Social	N'existait pas	10 €	La sortie pour toute la famille